

Commission Technique

Au Conseil Intercommunal du SIDERE

Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le préavis n°14/2021-2026.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie le mercredi 9 novembre 2022 dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :

Bernard Graber, (Président)
Cédric Chabloz, (Rapporteur)
Philippe Clerc, (Membre)

Robin Mani, (Membre) excusé
Rolf Keller, (Membre) excusé

Sont également présents, M. François Delafoge président du CODIR, M. Francis Mondoux membre du CODIR, M. Thierry Cuénod, chef de service, M. Marc Dvorak, ingénieur du bureau Herter et Wiesmann ainsi que la CoFin.

Après les salutations d'usage, le préavis nous a été présenté par M. Marc Dvorak qui nous a expliqué et répondu clairement aux diverses questions posées.

La Commission technique à relever les points suivants :

Le SIDERE désire profiter des travaux que la commune de Bougy-Villars va entreprendre en 2023. La description de ceux-ci dans le préavis est explicite.

Remarques de la CoTech

1. Mise à neuf des conduites existantes.
2. Pose de vannes pour l'amélioration de l'exploitation.
3. Amélioration de la défense incendie par la suppression d'une B-H. difficile d'accès et pose de huit nouvelles B-H.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité des membres présents que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 14/2021-2026 tel que présenté.

Mont-sur-Rolle, le 7 décembre 2022

Au nom de la Commission Technique.

Le Président :

Bernard Graber

Les Membres :

Robin Mani

Philippe Clerc

Le Rapporteur :

Cédric Chabloz